

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise















Le landeron



Lignières





Saint-Blaise

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cap sur la navigation durable



Notre nouvelle rubrique sur les énergies renouvelables aborde cette semaine la question de l'empreinte environnementale de nos embarcations. Une notion qui peut étonner dans le monde de la voile, et pourtant! (page 9)





Une entreprise familiale à taille humaine

Longins 2 - 2087 Cornaux 032 757 66 00





Elections cantonales 18 avril 2021



Les Libéraux-Radicaux

Libres et responsables

Eco-constructeur

Entreprise générale

Rénovations et assainissements

Béton armé et maconnerie

Ouvrages d'art en béton armé

Génie civil

Terrassements et travaux spéciaux

Revêtements bitumineux

Travaux hydrauliques

Renaturation et protection

Valorisation des matériaux Déconstruction et désamiantage

Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



LE LANDERON



RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée de ramassage du papier au Landeron aura lieu le **samedi 24 avril prochain dès 8h00.** Pour les raisons sanitaires en vigueur, cette tournée ne sera effectuée que par les membres du Conseil d'Evénements Scolaires (CESC) et leurs familles.

Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier en paquets bien ficelés (pas dans des sacs en papier svp, ces derniers ne sont pas recyclables!) au bord de la route avant 8h00. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**

Cette action est une des activités que mène le CESC pour pouvoir financer les activités extrascolaires qui gravitent autour des enfants du niveau 1FR au niveau 7FR.

Commune du Landeron

SAINT-BLAISE



FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information. Nous vous remercions de votre compréhension.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

Parcelle(s) et coordonnées: 5250 - Le Landeron: 1212138/2571504

Situation: Les Carougets; Rue du Temple 10C

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à

chaleur air/eau

Requérant(s): Pierre Robert, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Entrée en vigueur le

12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



ACHAT D'UNE VIGNETTE POUR LE PARKING AU PORT PAR INTERNET

La commune de Saint-Blaise a le plaisir d'informer ses citoyens de la mise à disposition d'une nouvelle fonctionnalité d'achat en ligne. Après les cartes CFF, les saint-blaisoises et saint-blaisois peuvent se procurer une vignette pour le parking du port directement depuis leur domicile.

Cette dernière est facturée 50.00/pièce (+1.00 frais d'envoi).

Cette prestation est également valable pour les détenteurs d'un bateau.

Conditions et formulaire de commande sur www.saint-blaise.ch

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue des Fontaines et de la rue du Vignoble sur 45 m Les tronçons suivants seront fermés:

- La rue des Fontaines depuis le chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée: JUSQU'EN JUIN 2021
- Le chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel: JUSQU'EN JUIN 2021
- La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée: JUSOU'EN JUIN 2021

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

Merci pour votre compréhension.

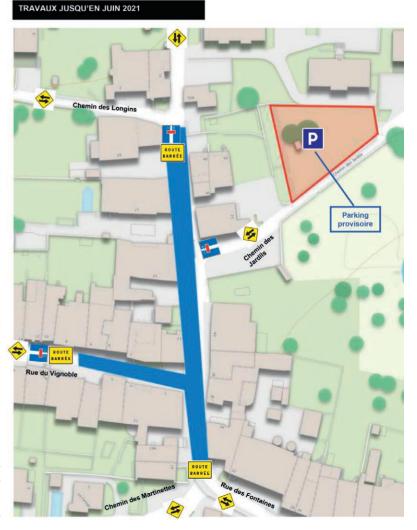
Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



CRESSIER



MISE À L'ENOUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant: BADER Pascal Article cadastral n°: 4536 Situation: En Bas-le-Port 3

Auteur des plans : Erard & Schüll Architectes, 2525 Le Landeron Nature des travaux : aménagement d'une brasserie artisanale

Sanction · définitive

Dossier SATAC n°: 110727 Publication FAO n°: 13

Date du délai d'opposition: 3 mai 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 1er avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



MISE À L'ENOUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant: Marc Luginbühl, Frigemo AG, 2088 Cressier

Article cadastral n°: 5666

Situation: Les Anzelles, Route de Neuchâtel 51

Auteur des plans: Sacha Brülhart, Brülhart Ducret AG, Hauptstrasse 24, 1715 Alterswil

Nature des travaux : Démolition du pavillon 2

Sanction: minime importance

Dossier SATAC n°: 110714 Publication FAO n°: 15

Date du délai d'opposition: 17 mai 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seul l'avis d'enquête paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 12 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS DE FERMETURE

Du 19 avril 2021 au 21 mai 2021, afin de permettre la réalisation des travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau potable de la CEN (communauté des eaux de Neuchâtel), le troncon routier depuis le centre du hameau de Frochaux en direction Est jusqu'à l'entrée de la forêt de Cressier sera fermé à toute circulation.

L'accès routier au hameau de Frochaux reste néanmoins possible depuis Cornaux durant toute la durée des travaux.

Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



MISE À L'ENOUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant: Jean-Charles Albert Csonka, 2088 Cressier

Article cadastral n°: 5004

Situation: Les Argilles; Chemin des Vergers 24

Auteur des plans: Mathieu Jeanneret-Gris, VBI SA, Fontaines 10, 2087 Cornaux Nature des travaux: Création d'un mur de soutènement entre les bien-fonds 5004 et 5005

Sanction: définitive

Décision spéciale: Art. 24 RELCAT (Croisement de gabarits) Dossier SATAC n°: 110894 Publication FAO n°: 15

Date du délai d'opposition: 17 mai 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5,

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seul l'avis d'enquête paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 12 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

Garage des Parcs Sàrl



Helder Fernandes

Vente et réparations toutes marques 032 725 29 79

Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel



SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DES ROUTES CANTONALES

Les propriétaires riverains des routes cantonales sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 68 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et à l'art. 30 de son règlement d'exécution (ReLRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques. de même que celles qui masquent la signalisation routière ou entravent la visibilité aux abords des carrefours ou des accès privés, doivent être coupées en retrait des bornes ou limites de propriété, au minimum à 0.30 m en localité et 0.50 m hors localité. Pour les trottoirs, la largeur totale doit être dégagée.

La hauteur des haies ne doit pas dépasser 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.

Par ailleurs les branches d'arbres surplombant les chaussées des routes cantonales doivent être coupées pour laisser un gabarit d'au moins 4.50 m. (routes d'approvisionnement: 4.80 m). Cette hauteur est fixée à 2.50 m pour les trot-

La carte des routes cantonales et d'approvisionnement est disponible sur le site internet du service des ponts et chaussées à l'adresse www.ne.ch/spch.

Un délai échéant au 30 avril 2021 est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins du service des ponts et chaussées.

L'ingénieur cantonal, N. Merlotti



L'immobilier, une aventure humaine

079 403 55 75 www.martigerance.ch ivana@martigerance.ch

LA TÈNE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12 Dossier SATAC n° 110847

Parcelle(s) et coordonnées: 1884 - Marin - Epagnier: 1206480/2567811

Situation: Sur le Crêt; Rue des Sugiez 10

Description de l'ouvrage : Pompe à chaleur pour une nouvelle construction avec démolition

Requérant(s): Olivier Thiébaud, 1273 Arzier

Auteur(s) des plans : Serge Grard la maison d'art'chitecture serge grard sa, Léo-Chatelain

12. 2063 Fenin

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale /

Entrée en vigueur le 07.06.1995 Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Commu-

nale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.03.21 au 26.04.21 Publication FAO n° 12

Dossier SATAC nº 111014

Parcelle(s) et coordonnées : 1298 - Thielle - Wayre : 1207966/2569038

Situation: Derrière-le-Château; Pré-du-Pont

Description de l'ouvrage : Installation de pare-vue pour containers

Requérant(s): Commune de la Tène Commune de la Tène, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone: Plan spécial Derrière-le-Château / Compétence Communale /

Entrée en vigueur le 03.06.2015 Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités : Périmètre de plan spécial : PS en viqueur / Derrière-le-Château / Entrée en vigueur le 03.06.2015; Zone à bâtir: Plan spécial Derrière-le-Château / Compétence

Communale / Entrée en vigueur le 03.06.2015

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

L'enquête publique est ouverte du 16 avril 2021 au 17 mai 2021 Publication FAO n° 15

Dossier SATAC N° 110801

Parcelle(s) et coordonnées: 947 - Lignières; 1214891/2571290

Situation: Le Sasselet; Chemin de l'Adret 14

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa individuelle.

Requérant(s): Lorenzo et Fanny Bergamini, Gorgier

Auteur(s) des plans : Guido Pietrini, Atelier Pietrini Sàrl - Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone: ZHFD2 – Zone d'habitation à faible densité 2 – Entrée en vigueur

le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur - Le Sasselet Est - Entrée en vigueur le 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 16 avril 2021 fait foi.

LA TÈNE



AVIS D'ENOUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.04.21 au 17.05.21 Publication FAO n° 15

Dossier SATAC n° 111117

Parcelle(s) et coordonnées: 1101 - Thielle - Wavre; 1208019/2567968

Situation: Les Motteresses; Les Motteresses 52

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à

chaleur air/eau

Requérant(s): Patrizia NADALIN-BURATTO, 2075 WAVRE

Auteur(s) des plans : Mario Buonomo, TOP SUN ENERGY SA, 2000 NEUCHATEL

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en viqueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités : Zone à bâtir : Zone de faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.04.21 au 17.05.21 Publication FAO n° 15

Dossier SATAC n° 110542

Parcelle(s) et coordonnées: 2262 - Hauterive; 1206945/2564016 Situation: Champs de l'Abbaye; Chemin des Jardillets 48

Description de l'ouvrage : Fermeture d'un couvert à voiture existant pour la création d'un stockage atelier poterie

Requérant(s): Pascal et Verônica Monnin, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Pablo Antonio Chinchilla Ramirez, W&M Architectes, Rue de la Fabrique 2, 2016 Cortaillod

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994 Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Champs de L'Abbaye / Entrée en vigueur le 19.04.1999

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Tôlerie Peinture Jantes Vitres teintées

Carrosserie de Cornaux

Chemin des Nageux 7 2087 Cornaux Tél. 032 757 17 37 c.cornaux@hotmail.com

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE



CORNAIIX

Local de vote Maison de Commune 10h00 à 12h00 Ouverture du scrutin N° téléphone 032 886 45 10

CRESSIER Local de vote Salle des sociétés Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 N° téléphone 032 758 85 58

ENGES Maison de Commune Local de vote Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 N° téléphone 032 886 47 90

HAUTERIVE Maison de Commune Local de vote Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 N° téléphone 032 756 97 36

LA TÈNE Local de vote Maison de Commune Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 N° téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON Local de vote Aula du Centre administratif

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 N° téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES Local de vote Maison de Commune Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 032 886 50 30

N° téléphone **SAINT-BLAISE**

Local de vote Administration communale

Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00 N° téléphone 032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, jusqu'au dimanche matin 18 avril 2021 à 11h00 au plus tard.

LES CONSEILS COMMUNAUX

ENGES



AVIS D'ENOUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996 :

Dossier SATAC n° 110774

Situation: Enges, Chemin des Brisecou 39

Requérants/propriétaires: James et Isabelle Beuret

Chemin des Brisecou 39, 2073 Enges Parcelle: 1115 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Antenne de radioamateur de 5/8 d'ondes, brin vertical de 700cm en fibre de verre de couleur blanche. Fixation en facade au moyen d'un support de parabole satellite. Mise à la terre avec un éclateur de type CA-35.

Demande de permis de construire : Sanction minime importance Zone: Zone d'habitation à faible densité / Sanction du 2014-04-23 L'enquête publique est ouverte du : 16 avril 2021 au 17 mai 2021

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 16 avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON - LIGNIÈRES



PROMENER UN CHIEN EN FORÊT

Il est bien sûr agréable de promener son chien en forêt. Cependant, il est important de rester maître de l'animal en tout temps, le rappeler dès que d'autres usagers de la forêt se trouvent à proximité et le surveiller afin qu'il ne perturbe pas la faune. A défaut, optez pour une promenade en laisse.

De plus, entre le 15 avril et le 30 juin, il est obligatoire de le tenir attaché afin de ne pas déranger la faune sauvage, en pleine période de mise bas et de nourrissage des jeunes. La forêt vous accueille, prenez-en soin.

LE LANDERON - LIGNIÈRES





RESPECTER, C'EST PROTEGER ...

Du 15 avril au 30 juin

En forêt, la période des naissances a commencé. Afin de ne pas perturber la faune sauvage en cette période, nous vous demandons de bien vouloir tenir vos chiens en laisse lors de vos balades en forêt et en lisière de forêt.

Le forestier de cantonnement MERCI ET BONNE BALADE!



ENTRE-DEUX-LACS

Courses d'école à la découverte de la nature



A nouveau le Parc Chasseral propose ses offres d'animations pédagogiques à destination des écoles enfantines, primaires et secondaires.

La vie va reprendre pas à pas, c'est l'espoir de tous! Encore davantage celui des élèves dont le point fort de leur année scolaire est la course d'école. Celle-ci demande un temps de préparation.

Le Parc Chasseral vient à la rescousse des organisateurs/trices et propose, dans le cadre scolaire, des sorties permettant la découverte des richesses de la région dont les thèmes portent sur les plantes comestibles, les arbres-habitats ou le paysage dans une perspective d'éducation en vue d'un développement durable. Cette année deux nouveautés sont proposées.

Pour les élèves du cycle 2 - une animation inédite de découverte des énergies renouvelables et un atelier de construction de maquettes solaires, en collaboration avec le Moulin de Baverel. à Val-de-Ruz. Au programme: découverte ludique des différentes sources d'énergie, montage d'un petit four solaire, découverte des mécanismes, moyen-âgeux et modernes, de la scierie et du moulin à céréales. La journée se termine en apothéose avec la construction d'une maquette de bateau solaire.

«Un jour à la ferme» - quidé par l'exploitant-e d'un domaine agricole de la région. Les élèves expérimentent les activités quotidiennes de la ferme, découvrent les secrets de production et dégustent un produit fermier. Mise en place en collaboration avec la Chambre neuchâteloise

d'agriculture et de viticulture (CNAV) et la Fédération rurale Interjurassienne (FRI), cette offre est conçue d'après le programme «Ecole à la ferme». Un animateur pédagogique du Parc Chasseral expose les liens entre agriculture et biodiversité, et suscite la réflexion sur les enjeux liés à l'alimentation.

Complément d'information et formulaires d'inscriptions:

www.parcchasseral.ch/ecoles

GC



THIELLE

Surprenant choc sur l'autoroute Un automobiliste cause involontairement un accident!

s'arrêter, vendredi 9 avril passé, vers 15h20, sur la bande d'urgence de l'autoroute A5, peu avant la bretelle de sortie Thielle pour un problème technique à son véhicule.

conductrice, de Neuchâtel, âgée de 26 ans, qui se dirigeait vers Bienne, a perdu le contrôle de son automobile. Elle se déporta sur la voie de gauche. Lors de cette manœuvre son auto heurta la berme centrale.

Un automobiliste, de 59 ans, domi- Sous l'effet du choc, l'automobile cilié à Champion, a été contraint de effectua deux tête-à-queue avant de s'immobiliser sur la bande d'urgence. Hormis les dégâts matériels, blessée, la conductrice a dû être conduite en ambulance à l'Hôpital Pourtalès. Les pompiers sont aussi Surprise par cette situation, une intervenus pour le traitement d'hydrocarbures répandus sur la chaus-



Votre journal recherche son correspondant (e)

pour couvrir les actualités politiques, associatives et évènementielles de la commune de

CORNAUX

Vous possédez de réelles qualités rédactionnelles et vous souhaitez vous investir dans la presse de proximité? N'hésitez pas à nous contacter, cette activité accessoire est pour vous! (Rémunération au mandat)

> Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Frédéric Huber au 079 408 56 05 ou par courriel à huber@bulcom.ch

PILE POIL

Cottendart, plus qu'un refuge, un lieu de villégiature et d'accueil



Accueillir et recueillir les animaux, en prendre soin et leur trouver un foyer qui leur correspond, voici la vocation du refuge de Cottendart qui dispose d'un espace suffisant pour accueillir bon nombre de pensionnaires, chiens et chats, mais également rongeurs et oiseaux.

Légende-photo : Véritable institution neuchâteloise, le refuge de Cottendart

Le refuge de Cottendart aurait dû célébrer ses 40 ans d'activité l'année dernière mais les festivités ont été reportées, pandémie de coronavirus oblige. Alors que nombre de personnes ont profité de cette période pour décider d'adopter un animal, les responsables de la structure mettent en garde contre l'enthousiasme trop éphémère d'un tel projet. En effet, si la présence d'un animal est incontestablement profitable et pour lui, et pour la personne qui le choisit. Mais adopter

un animal c'est également endosser certaines responsabilités.

« Certaines personnes, surtout celles qui n'ont jamais eu d'animaux par le passé, n'imaginent pas tout ce qu'implique l'arrivée d'un compagnon à quatre pattes. Pour un chien par exemple, il faut pouvoir le sortir au moins trois fois par jour, qu'il pleuve ou qu'il vente », explique Carole Andrey, Responsable et gardienne d'animaux au refuge. C'est notamment pour cette raison que nous rencontrons les personnes qui souhaitent adopter et leur proposons, surtout pour les chiens, de venir voir l'animal à plusieurs reprises, d'aller en promenade avec lui et ainsi faire plus ample connaissance. »

Si les demandes d'adoption affluent, le refuge rencontre néanmoins certaines difficultés de trésorerie. En effet, avant la pandémie de coronavirus, Cottendart accueillait de nombreux animaux lors des vacances de leurs propriétaires, Pendant que leurs maîtres étaient à l'hôtel, eux aussi profitaient d'une pension complète, avec à chaque fois un accès à l'extérieur et des boxes confortables.

« Lors du déménagement du refuge en 2017, nous avons pu construire des boxes aux normes et les animaux que nous accueillons ont vraiment de la place à disposition. Il arrive souvent que les gens nous ayant confiés une fois leur animal reviennent vers nous aux prochaines vacances. Mais en ce moment, c'est le calme plat à ce niveau, forcément. »

Si, pour l'instant, le refuge a peu d'animaux à adopter suite à la vaque de demandes des derniers mois, (également moins d'abandons) la situation peut évoluer rapidement et les responsables du refuge craignent d'ailleurs les abandons en masse une fois la situation revenue à la normale. « Même si nous avons été prudents en confiant nos animaux, nous nous rendons bien compte que certaines personnes ayant adopté par d'autres biais ne pourront pas faire face à une reprise à 100% de leurs activités. Nous serons là pour accueillir les animaux, c'est évident, et sommes prêts à le faire, mais c'est touiours un stress et un traumatisme pour l'animal qui se sent abandonné. »

Ainsi, à l'heure actuelle, seuls deux chiens sont adoptables. Cottendart a cependant d'autres animaux à proposer, et il est toujours possible, en s'annonçant à l'avance, d'aller promener les pensionnaires l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Si le refuge de Cottendart n'a pu célébrer son 40° anniversaire comme il se doit, le Bulcom a décidé d'offrir en 2021 un espace à cette belle institution. Ainsi, vous retrouverez régulièrement dans nos colonnes le portrait d'un animal à adopter, comme Loki cette semaine, et également des histoires émouvantes d'adoption, en découvrant comment les animaux qui ont été accueillis s'acclimatent à leur nouveau foyer et surtout à leur nouveau maître.

Pour plus de renseignements sur le refuge :

www.refugedecottendart.ch

Pour les soutenir:

Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, en faveur de la FNAA à 2013 Colombier – CH59 3080 8009 6759 8845 7 ou par CCP – CH39 0900 0000 2000 6776 4

CS

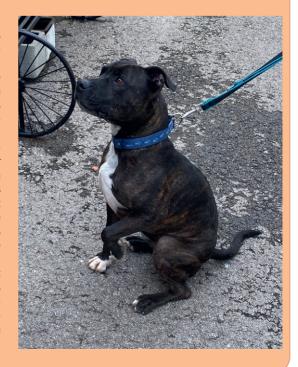


Et si vous adoptiez Loki?

Chien vif qui aura besoin d'un maître responsable, Loki est un adorable Am'Staff né en 2015. L'histoire de Loki fait quelque peu frémir : la personne qui l'a choisi sur Internet ne s'est pas renseignée suffisamment au préalable sur la race de chien de Loki. Un croisé Am'Staff, abréviation d'American Stafforshire terrier, attire plus l'attention sur lui que n'importe autre race. Alors qu'il est considéré comme un « chien dit dangereux », et que sa détention est conditionnée voire interdite dans certains pays européens, il est appelé « Nanny Dog » (chien nourrice) en Grande-Bretagne. Cela montre une fois de plus que ce sont bien les maîtres qui en font des chiens agressifs et incontrôlables. Derrière les préjugés se cache un compagnon intelligent, dynamique et toujours fidèle.

La famille qui avait choisi Loki sur Internet avait un tout jeune enfant de dix-neuf mois. Pas dressé au préalable, Loki ronait l'enfant, une situation si délicate que la famille a décidé de se séparer de Loki, qui a atterri au refuge de Cottendart. Adorable avec l'être humain, il peut, de par son histoire, se montrer un peu agressif avec ses congénères, ce qui explique que les responsables du refuge souhaitent trouver un maître qui a déjà une certaine expérience en matière de chien, et qui pourra se consacrer entièrement à ce seul animal. En effet, Loki, malgré ses six ans, a encore besoin de suivre régulièrement des cours d'éducation canine de base. Pour rappel, ces cours peuvent être suivis dans une société cynologique ou auprès de formateurs privés. Le coût varie entre la formation choisie, mais il se situe généralement entre 10 et 20 CHF de l'heure.

Le profil de Loki vous intéresse ? Prenez rendez-vous sans tarder avec le refuge de Cottendart pour un entretien préalable. En allant promener à plusieurs reprises Loki, vous pourrez vous rendre compte s'il correspond au chien que vous cherchez et si vous vous sentez capable d'assumer son caractère vif et de lui fixer des limites bien définies. Comme l'Am'Staff figure dans certains cantons sur la liste des chiens dits « dangereux », il sera placé uniquement dans le canton de Neuchâtel, où la législation est quelque peu différente.



LA TÈNE

Connaissez-vous les peintres de La Tène?

Ils sont au nombre de guatre: des bains à Préfargier» (Musée Auguste Bachelin (1830 - 1890), Louis de Meuron (1868 - 1949). Louis Guillaume (1865 - 1942) et William Roetlisberger (1862 - 1943). Trois d'entre eux ont été honorés par des rues portant leurs noms. Leurs œuvres sont visibles dans des musées suisses ou dans des collections privées.

Auguste Bachelin fut peintre. romancier, historien, écrivain militaire et citoyen très actif dans la Commune de Marin. Il fut à la fois un des fondateurs du Musée neuchâtelois de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel et membres de plusieurs associations. sans compter sa fonction de député au Synode de l'Église reformée.

Une partie importante de son œuvre se rapporte à des événements militaires et historiques. Quant à ses romans ils sont intitulés «Jean-Louis» et «Sarah Wemvss».ll a nassé son adolescence avec Albert Anker qui était son camarade d'école. Ensemble ils ont dessiné dans toutes les marges de leurs cahiers et ils parlaient peinture. Il se rendra ensuite à Paris où il rencontrera Maximilien de Meuron et Léon Berthoud qui l'encourageront à persévérer. En 1874, il épouse une Parisienne, Marie-Joséphine Combe dont il adoptera les enfants. Son atelier, démoli aujourd'hui, et qui abrita la famille Botteron, se trouvait au haut de la rue qui porte son nom au début de la route de la Gare, où se trouve actuellement la salle de gymnastique du collège Billeter. Dans ses tableaux connus, il y a «Cabine

des beaux-Arts au Locle), «Juillet à Marin» (Commune de Saint-Blaise). «Jeunes filles cueillant des épilobes» (Collection privée), «A la Tène » (Collection privée)

Son premier grand tableau sera «La Suisse au bord du Rhin » mais sa philanthropie l'empêchait de demander un juste salaire pour ses travaux, il finira donc ruiné. Pour lui venir en aide, ses amis achetèrent à son insu «Les Cuirassier» qui ornent l'Hôtel communal de Saint-Blaise. Ses amis lui ont élevé un monument dans le cimetière des Épinettes et en 1931. on élèvera à Marin dans l'entrée de l'Administration communale un monument en l'honneur de ce Neuchâtelois d'exception.

Louis de Meuron est né à La Sagne. Son père qui est pasteur s'installe alors à Saint-Blaise. C'est dans l'entourage d'Auguste Bachelin qu'il découvre la peinture et lui aussi s'en ira à Paris en 1887. Et là, il découvrira Le Louvre et suivra les cours de Merson. En 1898 il épouse Marie de Pourtalès et s'installe dans le propriété du Sommerhouse à Marin. Il fera un séiour d'étude à Florence en 1902. En été la famille part deux mois dans le Jura où l'artiste fixe au crayon noir sur le papier ou sur toile ses motifs préférés, les enfants, le Jura et ses pâturages et des portraits d'adultes. Et c'est en 1913 qu'il décore la salle de spectacles de Préet le Jura. Il séjournera à plusieurs

Louis de Meuron sera Membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts de 1928 à 1932 et privat-docent de l'histoire de l'Art à l'Université de Neuchâtel. Ses tableaux connus sont «Depuis La Ramée», «Le Mont Vully depuis la Ramée » et « Verger proche de la Cité-Martini». Il connut de son vivant une forte notoriété et en 1938 la Société des Arts lui consacrera une vaste rétrospective. Il décédera en 1949.

Louis Guillaume fut à la tête d'une petite dynastie d'artistes qui changèrent la région de Marin-Epagnier en peignent de grande composition riches en couleurs. Ce fils du Louis Constant et de Elie-Emma née Verdan naît le 8 septembre 1865. De cette union naîtra aussi Laure-Louise. Il épousera Flie-Henriette Jaime qui lui donnera une fille Edmée-Louise. Allant aussi à Paris, il entra à l'Académie Julian et fréquenta l'atelier de Jules Lefèbre et Gustave Boulanger. Il revint ensuite en Suisse et installa son atelier à la fin d'Epagnier à la rue qui porte son nom. Ses tableaux les plus connus sont «Le baie de Saint-Blaise » et « La Thielle ». Il décéda en

William Roetlisberger naguit à Walkringen près de Berne. C'est à l'âge de 4 ans qu'il perd son père et sa mère d'origine neuchâteloise. Il vint s'établir à Thielle. Il se rendra aussi à Paris en 1977 où il entre à l'Académie Julian et il se lie d'amifargier en peignant des pêcheurs tié avec les peintres Félix Valloton et posant leurs filets des scènes de bain Ernest Bieler. Il travaille la peinture avec acharnement. Il se rendra soureprises à Sanary, sur la Côte d'Azur vent en Italie et en Tunisie où il renet en Tunisie chez son fils Henri. contrera Eugène et Jules Girardet.

Il s'en ira aussi l'année suivante en Égypte, Palestine et Syrie. De nombreux séjours à Paris lui permettront de perfectionner ses moyens techniques. Il se mariera en 1885. A vingt-six ans il peint ses «Barquiers déchargeant des pierres» ce qui est sa plus grande scène lacustre. Et le bas-lac la région de Thielle sont les sources de son inspiration. Depuis 1886, il participera à plus de cent expositions cantonales, suisses et étrangères. L'exposition rétrospective de 1939 par les Amis des Arts et celle, posthume de 1944, rencontreront un vif succès. Établi à Thielle. il mènera une existence de gentilhomme campagnard et de citadin, se vouant non seulement à son art mais à la vie publique. Pendant des années, il fait partie de Autorités communales de Thielle siégeant au sein de nombreuses commissions. Un quart de siècle durant, il préside la section neuchâteloise de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes dont il assumera la vice-présidence et ensuite la présidence. Parmi ces œuvres, on relèvera «Lac de Neuchâtel & Trou de Bourgogne», «Lac de Neuchâtel et Vully», «Barge sur le lac de Neuchâtel» et plusieurs autoportraits. On notera aussi que la baleinière de 12 rameurs «Le Père William» a été baptisée en l'honneur de l'artiste. Voici en quelques mots les peintres de La Tène qui marquèrent la Commune et qui sont tirés de différentes

sources et de Noëlle Perregaux.

RS



VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cap sur la navigation durable



Photo by Arvid Høidahl on Unsplash

est le mois attendu de la mise à l'eau des bateaux. L'occasion de faire le point sur l'empreinte environnementale de nos embarcations. Il peut sembler idiot de parler d'empreinte environnementale dans le monde de la voile - après tout, les voiliers ne sont-ils pas propulsés par le vent, énergie renouvelable par excellence?

voilier pourtant, chaque embarque une foule d'équipements énergivores. Pas forcément sur les petites unités de nos lacs, mais les aides à la navigation sont indispensables en haute mer. Pilote automatique, récepteur météo, radio, radar, sondeur: des instruments de plus en plus performants et gourmands en énergie. Le confort à bord nécessite aussi son lot de consommateurs: réfrigérateur, chauffe-eau, éclairage, audio. Les exigences en terme de confort sont de plus en plus élevées - il n'est plus rare qu'un voilier soit équipé de la télévision ou d'un micro-onde...

Comment alimenter tous ces éléments électriques lorsqu'on navigue plusieurs jours, semaines ou mois? Le plus simple est d'utiliser le moteur diesel comme génératrice. On charge les batteries quand on navigue au moteur, ou on fait tourner le moteur débrayé au mouillage ou dans le port. Mais le moteur d'un bateau consomme presque autant de carburant pour charger les batteries que lorsqu'il est en marche. Les marins embarquent générale-

Pour les passionnés de voile, avril Tourner au point mort produit encore des émissions et des polluants qui ont des effets négatifs sur notre environnement et notre santé.

> Les navigatrices et navigateurs hauturiers ont adopté les énergies renouvelables depuis longtemps. Par préoccupation pour les océans et l'environnement, certes, mais aussi pour des considérations purement pratiques - comme moyen de réduire les coûts et de rendre possible de longs voyages avec de petites quantités de diesel. Les panneaux solaires et les éoliennes sont presque omniprésents et permettent aux croisiéristes d'entretenir leurs

La course au large est un véritable laboratoire de recherche et développement pour les nouvelles technologies, y compris les solutions durables et responsables pour réduire l'empreinte environnementale. Le Vendée Globe, par exemple, dont la dernière édition s'est courue cet hiver. Course autour du monde en solitaire et sans escale, on l'appelle souvent l'Everest des mers. Quatre Suisses ont pris part à cette mythique épreuve: Bernard Gallay, Bernard Stamm, Dominique Wavre et Alan Roura.

Chaque voilier participant au Vendée Globe est équipé d'un moteur diesel de 40 CV, nécessaire à la sécurité, par exemple s'il faut porter assistance à un·e concurrent·e en mer.

ment entre 200 et 300 litres de carburant et doivent toujours en conserver un minimum de 20 litres iusqu'au passage de la ligne d'arrivée. Ils ont bien entendu interdiction d'utiliser le moteur comme moven de propulsion pendant la course et l'arbre d'hélice est plombé. Le moteur est couplé à un alternateur pour produire de l'énergie. En l'absence d'autres sources d'énergie, il faudrait faire tourner le moteur entre une à deux heures par jour pour alimenter l'ensemble des équipements.

En 2017, le skipper néo-zélandais Conrad Colman est le premier à avoir bouclé le Vendée Globe sans avoir dépensé une seule goutte de pétrole. Son bateau était équipé d'un moteur électrique, de panneaux solaires et d'un hydrogénérateur. Un hydrogénérateur utilise le mouvement du bateau dans l'eau pour créer de l'énergie. C'est le principe de l'éolien appliqué au sillage du bateau. Il s'agit d'une hélice fixée à l'arrière du bateau et immergée dans le sillage. Reliée à un alternateur, elle permet de créer de l'énergie, consommée immédiatement ou stockée dans des batteries. Plus le bateau va vite, plus l'hydrogénérateur produit de l'énergie. Foresight Natural Energy, le voilier de Colman, avait aussi une grand-voile équipée, sur ses deux faces, de tissus photovoltaïques extrêmement souples, légers et fins. Une technique d'encapsulation est utilisée pour produire des films photovoltaïques intégrés dans le tissu de la voile. Ces tissus ont l'avantage de capter la lumière dans différentes directions ainsi que la lumière indirecte réfléchie sur la surface de

World Sailing, la fédération mondiale de voile de compétition a développé son Agenda 2030 pour le développement durable. Ce plan décrit les changements qui permettront d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies et de maximiser l'effet positif que les marins peuvent avoir sur l'environnement. Et dans ce domaine comme dans tous les autres, chaque geste compte. Exemples.

85 % de la vie végétale se trouve dans l'océan. Les marins peuvent dépla-

cer accidentellement des plantes tout comme de petites créatures ou des œufs - en les laissant s'accrocher à la coque ou aux équipements. Il existe de nombreux exemples d'espèces végétales qui ont été introduites, suite au déplacement d'un bateau, dans un endroit où elles ne vivaient pas auparavant. Cela peut être néfaste pour l'environnement local, car cela peut empêcher d'autres plantes de pousser et nuire aux animaux qui y vivent. Ainsi, il est très important de nettoyer bateau et équipement avant de se rendre dans un nouveau lieu.

La gestion de l'eau est un élément capital à bord d'un voilier hauturier – eau potable, eau de cuisson, eau pour l'hygiène. C'est justement pour économiser cette dernière qu'il est très courant de trouver des lingettes humides à bord d'un voilier. Hélas, celles-ci sont un mélange de fibres plastiques et naturelles imbibé de produits chimiques – un produit non durable qui ne peut pas être recyclé.

Les voiles, traditionnellement fabriquées en fibres naturelles tissées, utilisent désormais des fibres synthétiques - polyester, kevlar, carbone -, des matériaux non biodégradables. Ainsi, il est nécessaire d'en prendre soin pour prolonger leur durée de vie. Remplir les voiles plutôt que de les laisser fouetter. Les utiliser pour les plages de vent recommandées. Éviter les contacts entre les voiles et le gréement dormant pour éviter les fissures. Des consignes que suit de toute façon tout marin qui veut bien faire avancer son bateau.

Bon vent!

En partenariat avec



LA TÈNE

Une association pour le camping de La Tène... oui mais!

le soutien de la section vert'libérale de La Tène, se sont impliqués à divers niveaux pour la création à La Tène d'une association de village reprenant les principes de fonctionnement de l'Association villageoise Vivacité à Colombier.

En effet, l'Association Vivacité gère le camping Paradis en bord de lac à Colombier. Vivacité loue le terrain à la commune, engage le personnel du camping, édicte les règlements et les fait respecter, gère les contrats des résidents et encaisse les taxes de passage. C'est une association sans but lucratif qui réinvestit les bénéfices dans le camping, soit: distribution d'eau et d'électricité. sanitaires, jeux pour les enfants, équipements sportifs, etc. Vivacité assure également une part importante de la vie culturelle et associative à Colombier, repas des aînés offert, concerts et spectacles sur la plage. L'été Vivacité engage des jeunes qui encadrent des activités sportives ou culturelles au bord du lac, pour les jeunes mais aussi pour les moins jeunes, et ces activités ont un réel succès populaire.

Dans le but de convoguer une Assemblée Générale de toutes les personnes intéressées à un tel projet, un comité fondateur a été créé à La Tène, regroupant des citoyens mais aussi des campeurs motivés pour s'impliquer plus activement

Les signataires ci-dessous, avec dans la vie associative villageoise. Il nous paraît évident que les Des statuts ont été élaborés qui prévoyaient la participation représentants du Conseil communal et/ou du Conseil général au comité directeur. La participation d'un représentant d'Animatène au sein du comité directeur était également proposée afin de coordonner au mieux les activités comme la Fête Nationale, Cinétène ou d'autres évènements au camping. Avec de tels statuts, les citoyens de la commune étaient assurés de conserver la majorité au sein du comité directeur et donc le contrôle sur leur camping!

> La période que nous vivons actuellement n'est certes pas propice à la tenue d'Assemblées Générales constitutives mais nous ne nous attendions pas à ce que soudainement 7 membres du comité fondateur, dont une majorité de campeurs, s'autoproclame Assemblée Générale d'une nouvelle Association! Les Conseillers généraux et les citovens qui s'étaient montrés intéressés à participer à cette association n'ont pas été convoqués. Les conditions reprises ci-dessus quant à la composition du comité directeur ont été supprimées des statuts de sorte que cette micro-Assemblée Générale a pu élire un comité composé d'une majorité de campeurs! 5 personnes sur les 7 présentes ont ainsi été élues au comité!

150 campeurs avant manifesté un intérêt à l'Association villageoise seront encore plus enclins à adhérer à une association dont ils peuvent dorénavant avoir le contrôle total par le comité directeur.

En outre, les statuts permettent maintenant à toute personne avant un quelconque intérêt pour le camping d'adhérer à l'Association! Ce qui diminue encore l'influence relative des citoyens. Ceci permettrait, par exemple, à des touristes étrangers habitués du camping d'adhérer, de siéger à l'Assemblée Générale de l'Association et d'intervenir dans la gestion du camping.

Les vert'libéraux sont très respectueux de la libre entreprise, des droits politiques et du droit d'association. Bien que créée d'une façon peu démocratique nous ne contestons donc pas l'existence de cette Association, son droit de recruter des membres et de vouloir être consultée pour la reprise du camping au même titre que le TCS.

Quand on sait, par exemple, que nombre de campeurs aimeraient que les bâtiments des sanitaires soient exclusivement réservés pour leur usage, il n'est pas difficile de comprendre qu'une auto-gestion du camping par les campeurs n'est pas le type de scénario que nous privilégions. Les risques sont grands de voir la population privée d'un accès

aux installations du camping pour lequel elle a consenti à de lourds investissements

Nous avons reçu ces nouveaux statuts et le compte-rendu de l'Assemblée Générale par courtoisie du vice-président de la nouvelle association qui ne s'attendait sans doute pas à une telle réaction de notre part à l'article de la semaine passée. Mais il nous semblait important de souligner à la population combien cette Association s'éloigne maintenant des objectifs initiaux et pourquoi nous nous en distançons pour l'instant. Si nous espérons encore un retour vers ces objectifs initiaux, nos craintes sont grandes que ce soit irréversible et que l'Association se transforme en Association de campeurs avec quelques citoyens alibis.

Pour nous prononcer au sujet de cette Association, nous attendons donc qu'elle présente un projet documenté pour l'avenir du camping, associé à des garanties sérieuses vis-à-vis de la population concernant l'accès aux installations du camping, aux locaux et aux plages, et surtout, un projet approuvé par une Assemblée Générale réellement représentative de ses membres cotisants.

Belul Bajrami, vice-président du PVLLT, Alain Maurissen, président du PVLLT.















AVIS IMPORTANT Ramassage du papier 24 avril dès 8h00



N'AMENEZ PAS VOTRE PAPIER À LA DÉCHETTERIE !

Vous soutiendrez les camps et courses des Ecoles en nous laissant le ramasser <u>devant chez vous</u>.



L'équipe du CESC procédera au ramassage du papier en petit comité afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

SAINT-BLAISE



LA NEUVEVILLE

Tennis club La Neuveville

Les news de Damien

Damien se trouve pour deux semaines et donc deux tournois au Kazakhstan. Son classement lui a permis d'accéder au tableau principal sans devoir passer par les qualifications. Pour l'anecdote et en ces temps de pandémie, le voyage a duré plus de 30 heures!!! Contrôle sanitaire au passage de chaque frontière! Après avoir passé très facilement les 16èmes de finale, Damien a sorti un joueur du top 600 lors du deuxième tour. En quart de finale, il est malheureusement tombé contre le futur vainqueur du tournoi, un joueur Russe de 25 ans classé aux alentours de la 300 ème place. Malgré une bonne résistance, la marche était trop haute. En double, associé à un Italien, il est arrivé en demie

finale. Globalement, il peut être satisfait de sa première semaine avec un quart de finale en simple et une demie finale en double. Au classement ATP, en un mois il a gagné 66 places pour figurer cette semaine à la 737ème place. Il a également fait un bond en avant au classement suisse qui vient de sortir. En effet de N2.25 il a passé à N2.13 (donc 13ème joueur suisse). Avec une très bonne saison d'été, le top 10 n'est plus très loin. C'est tout ce qu'on lui souhaite. Mais cette semaine, il joue toujours au Kazakhstan. Figurant dans le tableau principal, il ne connaît pas encore le nom de son adversaire. Le début de la compétition est fixé à mercredi. On ne peut que lui souhaiter bonne chance.

Le rédacteur du TC

CORNAUX

Label bleu, la livraison à domicile en un clic



Dans la zone artisanale de l'entrée Ouest de Cornaux, il y a du mouvement en plus. Le premier bâtiment que Roger Jeanneret avait construit dans les années septante pour son commerce de meubles et qui, par après, avait été aménagé en Pneuhôtel par le garage Roger Peter à proximité, est devenu récemment la propriété de Label bleu et de son fief d'exploitation.

«Label bleu, créé en 2008 à Neuchâtel, n'est pas une grande surface de vente de denrées alimentaires traditionnelle, mais le Shop qui respecte la Consommation juste », selon son directeur général Michael Dusong.

Et au directeur d'énumérer avec fierté les principes constituant la base de son entreprise : « Respecter les saisons, le rythme de la nature et de l'homme : éviter au maximum les énergies grises, minimiser l'impact sur l'environnement, éviter le plus possible le gaspillage et les déchets; promouvoir une consommation de proximité, favoriser l'intégration professionnelle du personnel local, respecter les cultures et la terre: offrir la meilleure qualité au meilleur prix tout en honorant les producteurs et l'environnement.»

L'assortiment de Label bleu comprend non seulement des fruits et des légumes de saison produits dans la région, mais aussi des produits laitiers, de boulangerie, des jus de fruits, de la bière, du vin, du riz, entre autres, en provenance de la région également.

Le iuste prix

Label bleu paie le juste prix aux producteur, sans pression sur leurs marges, ni d'exigence de calibrage. Le consommateur, à son tour, paie un juste prix contre la garantie d'être livré en produits de fraîcheur optimale, d'une qualité irréprochable et provenant des producteurs implantés à proximité. S'y ajoute la satisfaction d'avoir contribué à diminuer l'emprise de l'effet de serre par des trajets courts en

circuits pour aller chercher la marchandise chez les producteurs et la livrer chez le consommateur. Dans les deux cas en emballages réutilisables

Le temps gagné par l'acheteur n'est pas négligeable non plus, puisqu'il ne doit pas se rendre lui-même dans un point de vente. Actuellement, 7'000 familles profitent de l'offre des 3'000 références de Label bleu, et ceci selon le rythme des commandes et la quantité de chacune d'entre elles. L'assortiment est mixte en produits bio et de production traditionnelle. Les commandes sont à passer uniquement par le biais du site internet www.labelbleu.ch.

Un site rationnel

Les nouveaux locaux de Label bleu à Cornaux sont très spacieux et permettent un travail précis et rationnel. Le rez-de-chaussée supérieur permet l'accès des camionnettes de réception puis de livraison des marchandises. Il abrite le centre administratif et laisse suffisamment de place pour un magasin à créer dans le futur. Dans l'intervalle, Label bleu exploite un magasin de vente directe à la route des Gouttes d'Or 92 à Neuchâtel.

Quant à son vaste sous-sol, grâce notamment à sa température fraîche constante, il se prête admirablement à l'entreposage passager des marchandises et une efficace préparation des commandes. 50 personnes travaillent au sein de Label bleu, ce qui équivaut à 40 à plein temps. Bienvenue à Cornaux à Label bleu, qui constitue un important maillon dans la lutte contre le réchauffement.

WM



ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ): pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et cultes en direct: www.entre-2lacs.ch

Samedi 24 avril

Eveil à la foi de 10 h 00 à 11 h 00 au centre paroissial réformé de Cressier. Renseignements et inscriptions: pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43 ou Florence Deschildre, tél. 078 741 51 57

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 18 avril:

10h00 Culte au temple du Landeron. 10h00 Culte au temple de St-Blaise.

(garderie et Bee Happy au foyer; La Ruche à la cure)

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine.Collaud@eren.ch Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73. frederic.hammann@eren.ch Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

Location des locaux

Temple de Lignières: Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch Centre paroissial réformé de Cressier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise:

Gérante : Sophie Rossel Contact: foyerstblaise@gmail.com Agenda et diverses informations: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - ieudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

SAMEDI 17 AVRIL

15h00 Bénédiction maison 18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 18 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise 10h30 Messe à Saint-Blaise

MARDI 20 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise

MERCREDI 21 AVRIL

10h30 Messe et visites au Home La Castel à Saint-Blaise

VENDREDI 23 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise 18h45-20h00 Catéchime 6ème Harmos à l'église de Saint-Blaise

SAMEDI 24 AVRIL

09h00-10h30 Catéchime 5ème Harmos dans l'église de Saint-Blaise 18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 25 AVRIL

09h00 Messe à Saint-Blaise 10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h-11h00 Rue du Port 3 2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/ horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez

s'il vous plaît vous référer à la

feuille dominicale ou rendez-vous

sur le site https://www.cath-ne. ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 18 AVRIL

10h00 Messe

DIMANCHE 25 AVRIL

10h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 16 AVRIL

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 17 AVRIL

17h00 Messe

MARDI 20 AVRIL 08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - médi-

tation

VENDREDI 23 AVRIL

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

SAMEDI 24 AVRIL

17h00 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte: Dimanche à 10h

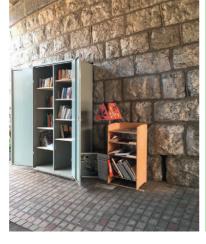
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

SAINT-BLAISE

La bibliothèque s'est relevée de ses cendres

Et voilà! Une nouvelle bibliothèque a vu le jour au passage sous voie CFF. La commune a offert et installé une ancienne armoire inutilisée. Et pour le reste, les habitants et habitantes du quartier gèrent. On se réjouit de découvrir de nouveaux livres. Bienvenue, que vous soyez lecteur ou lectrice ou que vous vouliez déposer vos livres, et que vous habitiez ici ou ailleurs.

Des habitants des Perrières, Vignerons, Daniel-Dardel, Maigroge, Châble et Franco-Suisse



Le refuge de Cottendart a besoin de vous

Merci d'adresser vos dons à la FNAA

Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées: CH59 3080 8009 6759 8845 7 ou par CCP: CH39 0900 0000 2000 6776 4

www.refugedecottendart.ch

LA TÈNE

Très beau succès au Midnight La Tène

Sous l'experte conduite de Robin. chef de projet et auteur de fonction, avec Heimmy comme senior coaches et Zana, Hewan et Abiel commune juniorcoaches, ce ne sont pas moins de 48 jeunes, 34 garcons et 14 filles qui ont répondu à l'appel des organisateurs.

Cette dernière soirée avant les vacances a ainsi connu un grand succès. Selon la tradition la salle a été partagé en deux avec un tournoi de foot et de l'autre côté, un trampoline. C'était au début de la soirée qui s'est poursuivie avec du basket et des balles assises. Ainsi les participants ont pu se défouler grâce à ces diverses activités. Le baby-foot a également été sorti et les participants ont pu se défier. Les juniorcoaches ont organisé des jeux avec notamment une partie

de loup-garou et plusieurs partie de jungle-speed. C'était un magnifigue événement, avec un nombre important de participants et beaucoup de filles, grâce à l'efficacité des iuniorcoaches.

La stratégie de communication pour attirer plus de monde aux soirées semble fonctionner. Malheureusement la salle est petite et les organisateurs ont peur de perdre ces nouveaux participants. Il est quasiment impossible de diversifier les activités. Et il est aussi question de sécurité dans cet espace restreint. Une demande a été faite pour avoir une double salle.

La première semaine de vacances sera animée par cinq événements. Merci à l'équipe pour son travail fantastique lors de ces soirées.

LA TÈNE

Plaintes au niveau du Club de Pétanque!

Suite à plusieurs plaintes qui sont parvenues aux oreilles du Président Fabrizio Guizzardi et de la Si les règles ci-dessus ne sont pas secrétaire Evelvne Varrel, il est rappelé que les règles qui doivent être scrupuleusement suivies lors de l'utilisation du terrain de pétanque sont les suivantes:

- la distanciation sociale de 1,5 m. entre chaque personne
- le port du masque obligatoire
- l'occupation des pistes (35 personnes au maximum, joueurs et visiteurs)

l'interdiction d'utiliser les pistes clôturées.

respectées les responsables devront prendre la regrettable décision de fermer complétement le terrain de nétangue.

Merci de votre compréhension.

RS



CRESSIER

Clins d'œil sur la Fête du Vin... à vivre autrement!



Annulée à regret, la manifestation 2021 ne passera pas inaperçue, le week-end qui lui est réservé sera marqué d'une manière ou d'une autre, parole donnée, parole tenue.

Porté par son sens des responsabilités et son amour des liesses cressiacoises habituelles tant attendues, le comité de la Fête du Vin, après moult réflexions, invite tous les ménages à participer aux actions innovantes laborieusement mises en place dans le respect des mesures sanitaires.

Clins d'œil sur le week-end de soutien aux sociétés locales

Blind Test spécial FVN à la maison - vendredi 30 avril 2021 à 20h.

Un quiz géant permet à chaque équipe de s'affronter depuis la maison, via sa TV et son téléphone portable. Toute personne intéressée peut s'inscrire à l'adresse suivante: https:// legrandblindtest.com/inscription/.

Prix Fr. 35.- par équipe (ménage, fover)

Pour de plus amples renseignements veuillez composer le 079 823 97 90

Coffret découverte L'occasion vous est donnée de déguster la boisson phare de votre fête: LE VIN! Saisissez cette opportunité et commandez le trio pack découverte composé de trois précieux nectars des coteaux de Cressier: 1 bt. de Chasselas, 1bt. d'Oeil-de-Perdrix et 1 bt. de Pinot Noir. Déià ouvertes les précommandes sont à transmettre jusqu'au 26 avril 2021, uniquement par mail, à l'adresse suivante: commandell feteduvin.ch.

Vos « coffrets découverte » seront disponibles à la Salle Vallier de Cressier, le samedi 1er mai de 10h à 15h, au prix de soutien de 50 francs, payable sur place, l'accueil se fera dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

La participation de 7 encaveurs villageois offre une grande chance de découvrir, au hasard, les différents crus de la commune viticole de Cressier.

Le président de la FVN. Bastien Monnet, remercie les autorités communales, les encaveurs et toutes les sociétés pour leur soutien apporté aux démarches entreprises par son comité soucieux d'assurer la pérennité de cette magnifique fête. Pour que celle-ci reste ancrée dans les mémoires et afin d'aider les acteurs que sont les sociétés et les encaveurs, car sans eux la FVN n'existerait pas, répondez au vibrant appel lancé par les organisateurs: «A vos marques, soutenez, commandez!».

SAINT-BLAISE

L'exode de vignerons neuchâtelois en Australie au 19^e siècle

Révélé par le «Gouvernail»

Probablement plus d'une centaine de vignerons de notre région ont émigré en Australie dans la région de Geelong, ville située à 75 km de Melbourne vers 1850-1860 à la recherche d'un paradis. L'un d'eux Jämes-Henry Dardel, de Saint-Blaise, y planta en 1848, une vingtaine d'hectares de vignes. Il appela sa demeure Chaumont.

Aujourd'hui, un des vins du vignoble «Paradise IV», de Batesford près de Geelong, porte le nom de «Chaumont ». Ce nom de notre région a été donné, il y a presque 175 ans, à un coin de l'Australie par un enfant du

Maley devenu un des précurseurs de la viticulture australienne.

C'est une histoire, qui était quasiment inconnue, que révèle le «Gouvernail», dans son no d'avril 2021, avec plusieurs illustrations. Passionnante.

On peut obtenir gratuitement cette édition du «Gouvernail» en la demandant, par écrit, à Rédaction-administration du «Gouvernail», Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise, adresse e-mail: legouvernail2072@gmail.com

Avançons et entreprenons ensemble, libres et responsables!

Au cœur de nos préoccupations : l'emploi. Mais aussi, le commerce, l'artisanat et l'industrie. Sans oublier les défis environnementaux et climatiques. Convaincus que l'économie est aussi un pilier du développement durable, nous nous engageons pour l'unité et l'attractivité de notre Canton.

Votez PLR! Merci pour votre soutien!



Elections cantonales 18 avril 2021



Les Libéraux-Radicaux

Libres et responsables



Broderie Personnalisation de textiles

Liliana Braz 078 973 23 16 Info@bralina.ch

Cabinet et institut Marili

Pédicure, Réflexologue Reiki, Onglerie Divers soins... Sur rdv: 0794422478

www.marilinailsart.wixsite.com

Rue des Granges 37 • 2525 Le Landeron a Neuveville - Diesse - à domicile

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch



Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00



CRÉATION

Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels Terrassements Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers Elagage et abattage Plantations et gazon Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85



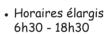


- bâtiments administratifs et commerciaux
 - habitat et logement
 - constructions industrielles
 - rénovations et valorisation de l'existant
 - · génie civil et paysagisme
 - rapports, constats et expertises

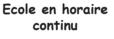
chemin des sauges 15 · 2525 le landeron 076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch www.negoproject.ch



Anglais intégré dans le programme dès la 1ère année HarmoS



• Ouvert durant toutes les vacances scolaires



1ère à 4e HarmoS pommedhappy.ch Découvrez notre projet pédagogique sur notre site

ecole@pommedhappy.ch - 032 753 06 87 Avenue de la Gare 2 - 2072 Saint-Blaise

Dans le vent de l'actualité

Au Château

Sièges confortables, inconfortables, voire éjectables

Ce dimanche 18 avril prochain, les électrices et électeurs neuchâtelois En prenant en considération les quatre dernières législatures, la moitié sont appelés à élire leur gouvernement constitué de cinq conseillers/ conseillères d'Etat. Combien de temps les nouveaux élus ou élues resteront-ils accrochés à leur siège? Réponse: cela dépend...

Voici leur durée de présence pendant les 24 dernières années :

Celui qui a siégé plus de 8 ans:

Jean Studer, PS

Celles et ceux qui ont siégé 8 ans: Celle et ceux qui ont siégé 4 ans:

Thierry Béguin, rad. Monika Dusong, PS Sylvie Perrinjaquet, PLR Bernard Soguel, PS Monika Maire-Hefti. PS Jean-Nathanaël Karakash, PS

Ceux qui ont siégé moins de 4 ans:

Thierry Grosjean, PLR Frédéric Hainard, PLR Yvan Perrin, UDC

Fernand Cuche, Verts Roland Debély, rad. Claude Nicaty, lib.puis ind. Philippe Gnaegi, PLR Gisèle Ory, PS

Ceux qui sollicitent un nouveau mandat:

Laurent Kurth, PS, après 81/2 ans Alain Ribaux, PLR, après 8 ans Laurent Favre, PLR, après 61/2 ans des conseillers d'Etat ont fait un «passage» de quatre ans au Conseil d'Etat, voire moins de quatre ans. C'est insuffisant pour pouvoir mener la politique promise dans leur tract électoral. Un fin connaisseur, un brin facétieux de la vie politique neuchâteloise, affirmait, qu'un conseiller d'Etat découvrait sa fonction pendant sa première législature (4 ans), qu'il devenait efficace durant le 2ème, mais qu'il «desserrait» le frein pendant

La tâche de gouverner un pays, même s'il n'est pas très grand, est devenue délicate et écrasante mais elle suscite toujours de l'intérêt puisque 21 candidats et candidates se présentent à l'élection du Conseil d'Etat d'après-demain.

Savent-ils qu'ils ont un record à battre? Celui de Georges Guillaume. Il fut conseiller d'Etat du 25 février 1853 au 26 mai 1886. Son souvenir s'est effacé. Il avait gardé son siège conseiller d'Etat pendant... 33 ½ ans !

Claude Zweiacker